

COLLOQUE CNAPE  
11 ET 12 JUIN 2025  
ESPACE REUILLY, PARIS



**VIOLENCES SEXUELLES  
ENVERS LES ENFANTS  
HANDICAPÉS**

*voir, écouter et agir, enfin*

**CNAPE**  
LA PROTECTION DE L'ENFANT

## **VIOLENCES SEXUELLES ENVERS LES ENFANTS HANDICAPÉS : VOIR, ÉCOUTER ET AGIR, ENFIN**

En France, alors qu'elles sont longtemps restées dans l'ombre, l'ampleur des violences sexuelles subies par les enfants a été révélée par la Ciivise.

Selon son rapport publié en 2023, 160 000 enfants en sont victimes. Parmi eux, nombreux sont en situation de handicap : ils sont jusqu'à cinq fois plus exposés aux violences sexuelles que leurs pairs non handicapés. Cette surexposition peut s'expliquer par le manque de repérage et par le doute porté sur la parole des victimes. Pourtant, nous disposons de très peu de données sur le sujet, qui risque de rester l'angle mort de nos politiques publiques.

**C'est pourquoi La CNAPE intervient pour porter cette question dans le débat public. Elle organise pour cela un colloque intitulé : « Violences sexuelles envers les enfants handicapés : voir, écouter et agir, enfin », prévu les 11 et 12 juin prochains à l'Espace Reuilly.**

Le colloque vise à comprendre l'apathie de la société face à ces drames humains et à proposer des solutions pour mieux protéger ces enfants et agir rapidement, à destination des professionnels, notamment.

Qu'ils travaillent dans le médico-social, la santé, l'éducation ou la protection de l'enfance, ces professionnels sont souvent en première ligne pour détecter les signaux envoyés. Cependant, beaucoup manquent de repères ou de ressources pour répondre de manière adaptée aux besoins spécifiques de ces enfants.

Comment expliquer cette réalité ? Comment prévenir, repérer les violences sexuelles et recueillir la parole des victimes ? Quel accompagnement leur apporter ?

Autant de questionnements qui seront abordés lors de ces deux journées. Destinées à l'ensemble des professionnels évoluant auprès de l'enfant et au grand public, elles leur apporteront des clés de compréhension et des solutions concrètes inspirées des meilleures pratiques.



## Mercredi 11 juin

### D'UNE PRISE DE CONSCIENCE TARDIVE À UNE PAROLE COMMUNE

9h15 : accueil

10h : ouverture des journées

*Didier Tronche, président de la CNAPE*

### 10h15 : Comprendre pourquoi le déni fait face aux violences sexuelles subies par les enfants en situation de handicap

*Pierre Brasseur, professeur en sociologie à  
l'Université Libre de Bruxelles*

### 11h : Libérer la parole pour accompagner les enfants victimes en situation de handicap

*Solène Podevin-Favre, membre du collège  
directeur de la CIIVISE*

*Marie Rabatel, experte Violences et handicap  
pour le Comité interministériel du handicap,  
Présidente de l'Association française de  
Femmes Autistes, membre de la CIIVISE*

### 12h : Construire une politique publique de prévention et de lutte contre les violences sexuelles

*Céline Poulet, secrétaire générale du Comité  
interministériel du handicap*

*Claire Sixdenier, Chargée de mission violences,  
médecine légale, psychotraumatisme à la  
Direction générale de l'offre de soins*

12h45 : déjeuner

### DE LA PAROLE COLLECTIVE À LA PAROLE INDIVIDUELLE

### 14h30 : Repérer les signaux physiques et psychiques

*Mélanie Dupont, présidente de l'Association «  
Contre les violences sur mineurs » et  
psychologue au sein de l'unité médico-  
judiciaire de Paris à l'Hôtel Dieu, membre de  
la CIIVISE*

### 15h30-17h : Recueillir la parole de chaque enfant dans les meilleures conditions

*Anne-Lise Lavaur, chargée de mission et  
Hélène Pohu, sociologue pour l'Association  
pour l'Association « Contre les violences sur  
mineurs »*

*Séverine Barataud, infirmière et Candice  
Solente, directrice, DITEP le Petit prince*

## Jeudi 12 juin

### DU MANQUE DE SOLUTIONS À L'ÉMERGENCE DE RÉPONSES EFFICACES

9h30 : accueil

### 10h : Comprendre les manifestations traumatiques de l'enfant et y répondre

*Dr Sandrine Bonneton, pédopsychiatre,  
CCRIAVS Ile-de-France pôle Est, membre de  
la CIIVISE pour la FFCRIAVS*

*Karine Pouillen, responsable juridique à  
l'ARSEEA*

12h30 : déjeuner

### D'OBJET DE SOINS À SUJET DE DROITS, AU SERVICE D'UNE PRÉVENTION DES VIOLENCES

### 14h : Accompagner l'enfant dans la construction de son intimité

*ADAPEI de la Meuse*

### 14h45 : Développer l'éducation à la sexualité auprès des enfants en situation de handicap

*Sylvie Sanchez, Plateforme Sous Les  
D.R.A.P.S., fondatrice de l'association  
Créative Handicap*

*Lydie Gibey, coordinatrice Centre Intimagir Ile  
de France, (sous réserve)*

16h : conclusion

*Pierre-Alain Sarthou, directeur général de la  
CNAPE*



*Mercredi  
11 juin  
matinée*

## D'UNE PRISE DE CONSCIENCE TARDIVE À UNE PAROLE COMMUNE

***Cette séquence vise à éclairer les raisons du tabou sociétal ayant entouré les violences sexuelles subies par les enfants en situation de handicap. Elle apporte également des apports quant à l'ampleur du phénomène afin de mieux le comprendre.***

### **Comprendre le déni face aux violences sexuelles subies par les enfants en situation de handicap** *(Intervention magistrale)*

Les violences sexuelles envers les enfants handicapés se situent à l'intersection de plusieurs tabous que la société a longtemps laissés dans l'ombre. Ce déni explique une prise en compte limitée de ce sujet pendant de nombreuses années, tant par la société civile que par les politiques publiques. À partir d'une approche issue des sciences sociales, cette première intervention interrogera les causes de l'invisibilisation et du silence entourant ces violences, et ce notamment à l'aune de la perception sociétale et historique de la sexualité des personnes en situation de handicap.

***Pierre Brasseur*** est professeur de sociologie à l'Université Libre de Bruxelles où il est membre du centre de recherche METICES. Depuis septembre 2024, il y enseigne et mène des recherches sur la sexualité, le handicap et la santé

### **Libérer la parole pour accompagner les enfants victimes en situation de handicap** *(Intervention magistrale)*

Depuis 2020, la Commission indépendante sur les violences sexuelles et l'inceste (CIIVISE) entend les témoignages des victimes d'inceste et de violences sexuelles subies pendant l'enfance. En 2023, son premier rapport public a mis en lumière l'ampleur du phénomène : 164 000 enfants sont victimes de violences sexuelles chaque année. Parmi eux, un nombre significatif est en situation de handicap : le terme « handicap » compte 369 occurrences et un chapitre est dédié à ces enfants.

A travers leur intervention, Solène Podevin-Favre et Marie Rabatel reviendront sur les conclusions de ce rapport, sur les travaux actuels de la CIIVISE, ainsi que sur les défis restant à relever. Marie Rabatel se concentrera particulièrement sur les violences sexuelles subies par les personnes en situation de handicap, sur le déni encore plus marquant qui les entoure, ainsi que sur les actions nécessaires pour y faire face et protéger ces enfants, réellement.

*Solène Podevin-Favre, membre du collège directeur de la CIIVISE*

*Marie Rabatel, experte Violences et handicap pour le Comité interministériel du handicap, Présidente de l'Association française de Femmes Autistes, membre de la CIIVISE*

### **Construire une politique publique de prévention et de lutte contre les violences sexuelles** *(Intervention magistrale)*

Face à l'ampleur du phénomène, une politique publique de prévention et de lutte contre les violences sexuelles commence à se structurer. Un panorama des mesures déjà mises en place, ou en cours de déploiement, sera effectué afin d'apporter aux professionnels des outils concrets. Une attention particulière sera accordée aux dispositifs visant à améliorer le repérage des violences et la compréhension des manifestations des enfants handicapés. Ce panorama inclura notamment le guide de repérage, actuellement en cours d'élaboration, à destination des Unités d'accueil pédiatrique pour l'enfance en danger, acteurs clés pour la protection des enfants victimes de violences.

*Céline Poulet, secrétaire générale du Comité interministériel au handicap*

*Claire Sixdenier, chargée de mission violences, médecine légale, psychotraumatisme au bureau prise en charge en santé mentale et publics vulnérables, Direction générale de l'offre de soins*



*Mercredi  
11 juin  
après-midi*

## DE LA PAROLE COLLECTIVE À LA PAROLE INDIVIDUELLE

***Après avoir abordé les signaux d'alerte, physiques et psychiques, chez les enfants victimes de violences sexuelles, cette séquence se concentre sur les modalités concrètes pour libérer et recueillir leur parole, y compris pour les enfants non-oralisants.***

### **Repérer les signaux physiques et psychiques** *(Intervention croisée)*

Aujourd'hui, selon la CIIVISE, plus de 6 enfants en situation de handicap sur 10 qui révèlent avoir subis des violences ne sont pas crus, un chiffre trois fois plus élevé que lorsque l'enfant n'est pas en situation de handicap (23%). Ce constat s'explique en partie par un manque de connaissances sur les signes de traumatisme et les conséquences des violences sexuelles pour les enfants handicapés, souvent interprétés à tort comme une aggravation du handicap. Apprendre à repérer les signaux physiques et psychiques, parfois spécifiques aux enfants handicapés, est essentiel pour briser le silence qui entoure les violences sexuelles et protéger ses enfants.

***Mélanie Dupont***, présidente de l'Association « Contre les violences sur mineurs », psychologue au sein de l'unité médico-judiciaire de Paris à l'Hôtel Dieu, et membre de la CIIVISE accompagne quotidiennement des enfants et adolescents victimes de violences physiques, psychologiques, et sexuelles en parallèle de leur parcours judiciaire.

*Ses travaux académiques et ses engagements tant professionnels qu'associatifs lui confèrent une expertise sur le repérage des violences sexuelles.*



## Recueillir la parole de chaque enfant dans les meilleures conditions *(Table ronde)*

63 % des enfants en situation de handicap qui se livrent le font auprès d'un professionnel, une proportion trois fois élevée que pour l'ensemble des enfants. Le rôle des médecins, psychologues, éducateurs apparaît d'autant plus crucial dans le processus de recueil de la parole des victimes. Leur ouvrir un espace de parole, leur permettre de s'exprimer, et les écouter sont des défis qu'il importe de relever sans plus tarder.

Cette table ronde sera consacrée à la mise en lumière d'initiatives émergentes afin d'apporter des solutions concrètes aux professionnels. Dans le cadre du plan de lutte contre les violences faites aux enfants, l'association CVM élabore une mallette d'outils à destination des professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux. Elle vise à leur apporter des clés pour le repérage et le signalement des violences sexuelles sur les enfants et les adolescents. Anne Lise Lavaur et Hélène Pohu viendront présenter les premiers outils recensés, et seront à l'écoute de la salle pour recueillir les besoins et les attentes des participants. En complément, des professionnels du DITEP le Petit Prince témoigneront de leurs expériences de terrain et notamment des réflexions ayant mené à la création d'une démarche visant à libérer la parole de l'enfant au sein de l'établissement.

*Anne-Lise Lavaur, chargée de mission, et Hélène Pohu, sociologue, de l'Association « Contre les violences sur mineurs ».*

*Candice Solente, directrice, et Séverine Barataud, infirmière au DITEP « Le petit prince »*





Jeudi  
12 juin  
matinée

## DU MANQUE DE SOLUTIONS À L'ÉMERGENCE DE RÉPONSES EFFICACES

Les psycho traumatismes résultant des violences sexuelles subies par les enfants nécessitent un accompagnement adapté et de tout instant. Si des ressources ont émergé ces dernières années afin de prendre en charge les psycho traumatismes liés aux violences sexuelles, les professionnels qui accompagnent les enfants en situation de handicap sont bien souvent démunis.

### Comprendre les manifestations traumatiques de l'enfant et y répondre (Agora)

Les conséquences physiques et psychiques suite à ces évènements traumatiques sont plurielles, multiformes et particulièrement complexes à saisir et prendre en charge. A travers son intervention, le Dr Sandrine Bonneton reviendra sur les comportements sexuels problématiques de certains enfants, dont « l'agir » peut traduire un traumatisme et des violences subies. Elle apportera des clés concrètes aux professionnels afin de comprendre ces manifestations et y répondre. Orienter solution, ce temps sera également l'occasion de bénéficier de la démarche de l'ARSEAA où une réflexion associative sur le repérage et l'accompagnement des victimes de violences sexuelles a permis d'apporter des clés aux professionnels des établissements et services.

Complexe, l'accompagnement des enfants en situation de handicap soulève de nombreuses questions. C'est la raison pour laquelle, à la suite des interventions, une agora sera organisée. Les participants seront libres de poser leurs questions et de partager leurs expériences et bonnes pratiques à l'ensemble de la salle. Cette session sera l'occasion de s'enrichir mutuellement et de faire de cet évènement un espace de création de savoirs.

*Dr Sandrine Bonneton, pédopsychiatre, au sein d'un CRIAVS (Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles) donnera des pistes sur les postures à adopter et les accompagnements possibles face à des situations très diverses.*

*Karine Pouillen, responsable juridique à l'ARSEAA, référente respect des droits et des besoins des personnes accompagnées.*

# D'OBJET DE SOINS À SUJET DE DROITS, AU SERVICE D'UNE PRÉVENTION DES VIOLENCES

Les enfants en situation de handicap sont trop souvent réduits à des objets de soins, ce qui peut altérer leur perception de leur corps, de leur intimité et des limites. Les intervenants aborderont les réponses à mettre en place pour dépasser cette perspective et construire un accompagnement prévenant, permettant à l'enfant de prendre conscience de son corps et de son intimité.

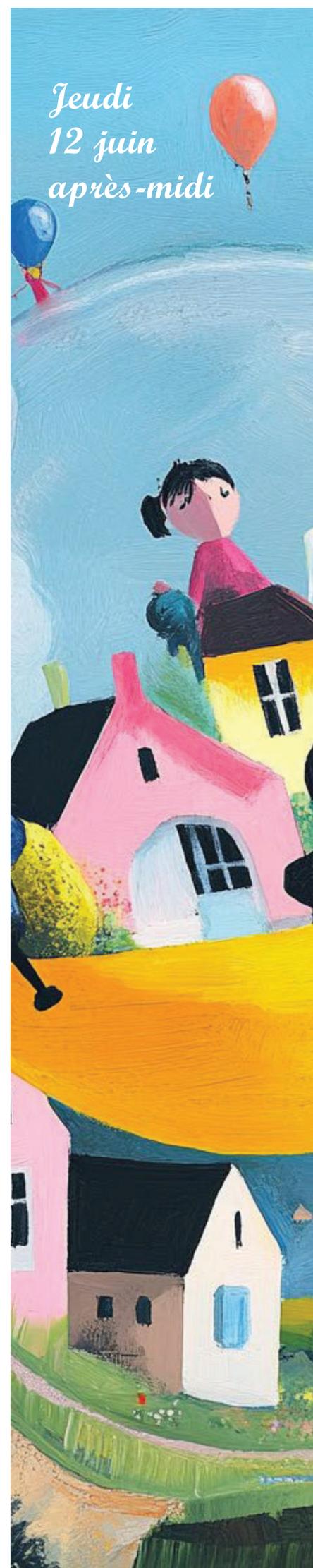
## Accompagner l'enfant dans la construction de son intimité (intervention magistrale)

Que cela soit au travers de la toilette ou des soins qu'ils reçoivent, les enfants en situation de handicap peuvent avoir davantage de difficultés pour construire leur intimité et distinguer des gestes légitimes de violences. Les accompagner à percevoir leur corps mais aussi les limites y afférant est un travail du quotidien qui débute dès la prime enfance. A travers leur intervention, les professionnels de l'ADAPEI de la Meuse présenteront une démarche, fondée sur un programme belge, débutée il y a quatre ans afin de travailler avec les jeunes accompagnés sur les questions d'intimité et du consentement.

### ADAPEI de la Meuse

## Développer l'éducation à la sexualité auprès des enfants en situation de handicap (table ronde)

La publication d'un programme officiel et obligatoire d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS), prévue pour le début de l'année 2025, a permis de réaffirmer le rôle fondamental de ces séances dans l'apprentissage du respect de l'intimité corporelle et psychique, ainsi que du respect de soi et d'autrui.





Les enfants en situation de handicap, qui peuvent être éloignés des parcours scolaires classiques, en bénéficient encore trop peu. Afin d'outiller les professionnels qui les accompagnent, des ressources concrètes pour la mise en place de séances d'EVARS seront présentées.

Lydie Gibey mettra en lumière le rôle essentiel des Centres Intimagir dans l'accès à l'information sur la vie affective et intime des personnes en situation de handicap. En complément, l'association Créative Handicap présentera son site internet, qui regorge de ressources adaptées : films d'animation, jeux vidéo, avatars en 3D accompagnés de textes en Facile à lire et à comprendre (FALC). Sylvie Sanchez, sa fondatrice, exposera cette plateforme innovante qui permet à tous les jeunes, quels que soient leurs besoins particuliers, d'accéder à une éducation à la sexualité.

*Sylvie Sanchez est fondatrice de l'association Créative Handicap qui œuvre à l'inclusion socio-professionnelle des personnes handicapées, via notamment la pratique artistique.*

*Lydie Gibey, coordinatrice Centre Intimagir Ile de France, (sous réserve)*



Programme et inscription  
en flashant ce QR code

## LIEU DE LA FORMATION

**ESPACE REUILLY - 21 rue Hénard - 75012 PARIS**

**Métro:** Montgallet, ligne 8  
 Dugommier, ligne 6  
 Daumesnil, lignes 6 et 8

## POUR S'INSCRIRE

L'inscription au colloque se fait **exclusivement en ligne** via la plateforme HelloAsso : [www.helloasso.com/associations/cnape/evenements/colloque-medico-social-violences-sexuelles-envers-les-enfants-handicapes](http://www.helloasso.com/associations/cnape/evenements/colloque-medico-social-violences-sexuelles-envers-les-enfants-handicapes)

Une fois votre inscription finalisée, vous recevrez automatiquement un mail de confirmation de la part de HelloAsso.

Pour les inscriptions qui ne sont pas directement réglées en ligne par carte bancaire, la validité de cette confirmation d'inscription reste naturellement subordonnée à la réception du virement ou du chèque correspondant.

## MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement de l'inscription peut se faire :

**En ligne par carte bancaire** directement sur HelloAsso

**Par virement, chèque ou mandat administratif :**

- Virement bancaire : saisissez le code **VIREMENT** dans le champ «code promotionnel» lors de l'inscription, puis effectuez le virement sur le compte bancaire de la CNAPE (IBAN : FR76 1871 5001 0108 0022 5345 693 / BIC : CEPAFRPP871).

TARIFS	inscription individuelle	inscriptions groupées *
adhérent	150 €	130 €
non adhérent	170 €	150 €
étudiant (-25 ans)	25€	

Indiquez bien le(s) numéro(s) d'inscription et le nom du/des participant(s) dans l'ordre de virement.

- Chèque : saisissez le code **CHEQUE** dans le champ « code promotionnel », puis envoyez votre chèque (à l'ordre de la CNAPE) à : CNAPE – Service Formation  
 33, avenue d'Italie, 75013 PARIS

Inscrivez au dos du chèque le(s) numéro(s) d'inscription et le nom du/des participant(s).

- Mandat administratif : saisissez le code **MANDAT** dans le champ «code promotionnel» et contactez Eric Leguay ([e.leguay@cnape.fr](mailto:e.leguay@cnape.fr)) en précisant votre numéro d'inscription et en joignant votre bon de commande.

**IMPORTANT :** Pour que votre inscription soit définitivement validée, le règlement doit être reçu **avant le 6 juin 2025.**

## CONDITIONS D'ANNULATION

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'annulation moins de 8 jours avant le colloque.

## AGRÉMENT

La CNAPE est un organisme de formation non certifié Qualiopi, enregistré sous le n°11 75 03 94 775. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles en contactant la CNAPE.



33 avenue d'Italie, 75013 Paris  
Tél. : 01 45 83 50 60 - E-mail : [secretariat@cnape.fr](mailto:secretariat@cnape.fr)  
[www.cnape.fr](http://www.cnape.fr)